

Le Collectif « Soutien aux Roms d'Hellemmes »

contact@hellemmes-roms.org

06 88 98 09 06

<http://www.hellemmes-roms.org>

Hellemmes, le 11 novembre 2012

Courrier adressé à :

Mme Martine Aubry, présidente de LMCU

M. Michel-François Delannoy, premier vice-président de LMCU

M. Gérard Caudron, maire de Villeneuve d'Ascq, premier vice-président de LMCU

M. Patrick Kanner, président

M. Roger Vicot, vice-président

M. Daniel Percheron, président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

M. Rudy Elegeest, maire de Mons et vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Copie :

M. Alain Régnier, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)

Objet : insertion de cinq familles Roms à Hellemmes

Monsieur, Madame,

Comme vous le savez, la commune d'Hellemmes a connu, samedi 27 octobre, des événements d'une gravité et d'une violence rares à l'occasion d'un rassemblement organisé par celles et ceux qui s'opposent à l'installation de cinq familles venues de Roumanie dans le cadre d'un projet de village d'insertion.

Notre collectif pour l'accueil des Roms s'est constitué quelques jours avant cet événement. Il a pour objectif d'expliquer à nos concitoyens la situation de ces populations en précarité et de répondre aux préjugés, dans un esprit humaniste, pacifiste et pédagogique. Certains de nos concitoyens ont peur des Roms et la peur engendre la colère puis la haine.

Mais d'autres voix s'élèvent. Nous avons recueilli plus de 1 000 signatures en faveur de l'accueil de ces familles qui souhaitent aujourd'hui s'intégrer dans notre société, sur la base d'un contrat et du respect de droits et de devoirs. Nous recevons aussi des messages de soutien de toute la France.

Nous demandons la création immédiate du village d'insertion prévu sur le territoire de notre commune. Ce projet, qui applique très concrètement la circulaire interministérielle du 26 août 2012, répond en partie au calamiteux démantèlement, le 9 août dernier, des campements dits « illicites » d'Hellemmes et de Villeneuve d'Ascq. De nombreuses familles ont alors été jetées à la rue. Alors que la saison froide a commencé, elles sont sous tente et vivent dans des conditions inacceptables. Des enfants déjà scolarisés ont été déplacés, ce qui rend difficile le trajet jusqu'à l'école.

Désormais suivi dans toute la France, à travers les médias mais aussi de nombreux réseaux citoyens, le projet mené par la mairie d'Hellemmes est devenu symbolique : si cette initiative n'aboutissait pas, il est à craindre que tout nouveau projet de ce type serait condamné, dans la région et au-delà.

Mais une commune ne peut coordonner à elle seule la politique d'accompagnement pour l'insertion des familles Roms. Nous demandons donc la mise en œuvre à l'échelle régionale de la circulaire du 26 août 2012. Des villages d'insertion peuvent être créés dans d'autres communes. D'autres solutions peuvent être trouvées. Mais il faut pour cela réunir tous les acteurs du dossier, institutionnels et associatifs, en créant de toute urgence un espace de concertation et de décision au niveau régional.

C'est pourquoi, de toute notre conviction, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Ministre du Logement afin que le Préfet de Région se saisisse de ce dossier éminemment prioritaire et essentiel pour notre démocratie.

Restant à votre disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter, nous vous prions, Madame, Monsieur, de bien vouloir agréer nos salutations citoyennes et attentives.

Pour le collectif « Soutien aux Roms d'Hellemmes »,
Sylvain Marcelli